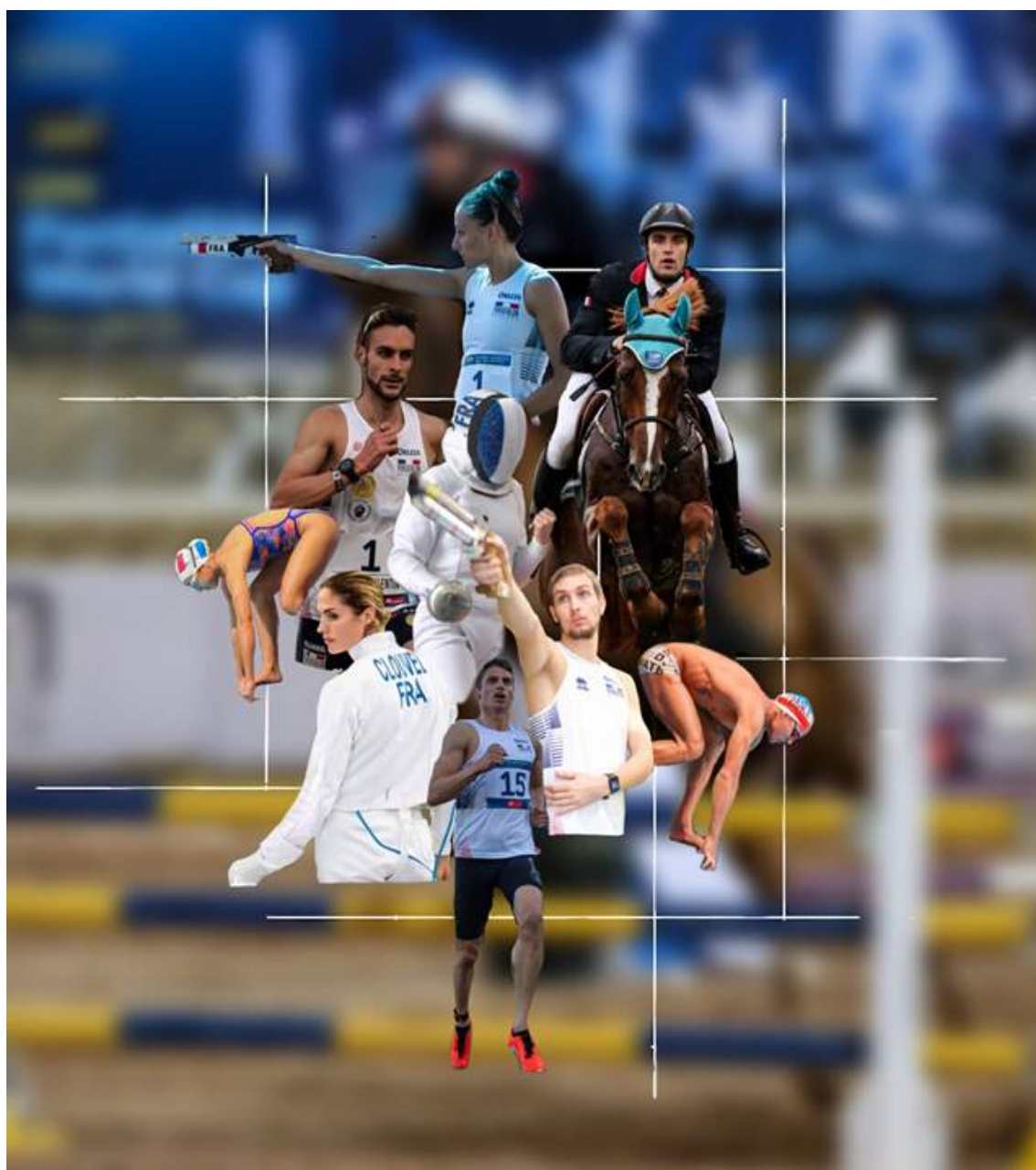


FEDERATION FRANCAISE DE PENTATHLON MODERNE

PROJET SPORTIF FEDERAL 2021



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.1
I. ETAT DES LIEUX	p.4
- Les objectifs de la FFPM	p.5
- Présentation des cinq disciplines	p.6
- Développement des combinaisons déclinés du Pentathlon	p.7
- De nouvelles offres	p.9
- Typologie des pratiquants	p.11
- Typologies des licenciés, dirigeants & arbitres	p.13
- Elements d'évolution de la pratique	p.14
- Les attentes de la population	p.15
- Evolution des activités associatives & des pratiques sportives	p.16
- Lieux de pratique et équipements nécessaires	p.17
- Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération	p.21
- Les réseaux territoriaux	p.22
- Lieux et type de formation, diplômes délivrés	p.23
- Statuts juridiques des membres	p.24
- Typologie des clubs	p.25
- Gouvernance de la Fédération	p.26
II. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT : ANALYSE SWOT	p.27
III. FORMALISATION DU PLAN SPORTIF FEDERAL	p.29
III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs	p.29
III.2 Présentation des éléments résultants de l'Etat des lieux	p.31
III.2.1 Besoins et offres de pratique	p.31
III.2.2 Les territoires & priorités territoriales	p.32
III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie	p.34
III.2.4 Clés de répartition de la part territorial du PSF	p.43
III.3 Enjeux et objectifs	p.46
III.3.1 Synthèse Actions ANS / FFPM	p.48
III.3.2 Mode Opératoire du Plan d'Action du PSF - Fiche action	p.50



Le Pentathlon Moderne est en évolution.

La diversité des pratiques, les actions envers les personnes en situation de handicap, la pratique féminine et celle pour les plus éloignées de la pratique sont les engagements de la Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM).



**Composé de cinq sports traditionnels disputés
sur une journée.**



JOEL BOUZOU
Président de la FFPM
Elu pour l'Olympiade 2021 / 2024

Mesdames, Messieurs les Président.e.s

La nouvelle campagne « Projet Sportif Fédéral 2021 » (PSF) s'engage alors que nous vivons notre douzième mois sur fond de crise sanitaire. Celle-ci ayant bousculé notre quotidien, nos habitudes au sein de nos structures associatives et la pratique de tous nos licenciés.

Votre dynamisme, votre capacité d'adaptation ont permis à la FFPM de contenir la baisse de ses licenciés et de ses clubs affiliés. C'est pourquoi, cette campagne 2021 se veut celle de la relance et de l'accompagnement.

La dotation attribuée par l'ANS à la FFPM va dans ce sens avec une enveloppe complémentaire dédiée au « Plan France Relance ».

Je souhaite que le plus grand nombre de structures puissent participer à cette nouvelle campagne qui sera renforcée au plan régional et local par la mise en œuvre des « Projets Sportifs Territoriaux » (PST) où la encore un « Fond Territorial de Solidarité » sera mis en œuvre.

J'ai pour cela demandé à la Direction Technique Nationale de pouvoir vous informer, vous accompagner tout au long de cette campagne « PSF/FFPM 2021 ».

Nous devons poursuivre notre développement fédéral malgré cette crise sanitaire majeure.

Je suis persuadé qu'avec le Laser Run et des organisations locales multiples, nous avons un outil qui doit nous permettre de montrer une augmentation de licences quand tous les autres sports sont à la baisse. Utilisons le !!

Bonne campagne 2021.

Sportivement,

Joel BOUZOU

I. Etat des lieux

Au 31 août 2020 la FFPM comptait :

- 55 clubs
- 2341 licenciés; 13,6% de taux de croissance par rapport à la saison 2018/2019.

Le taux de féminisation était de 41%.

Le nombre de licenciés par format de pratique était :

- Laser Run : 1538
- Triathle : 382
- Tetrathlon/Pentathlon : 229.
- Dirigeants / Arbitres : 162

Les trois catégories d'âge les plus représentées étant les U11, U13 et les Masters.

La **saison 2020/2021** a été totalement perturbée par la crise sanitaire. Afin d'être le plus précis dans l'analyse et les orientations qui seront données dans cette nouvelle campagne PSF 2021 il est cohérent de donner quelques chiffres à la date du **31 mars 2021**.

- Nombre de clubs : 56
- Nombre de licenciés : 1704
- Taux de féminisation : 39%
- Evolution du nombre de licenciés par pratiques entre 2019/2020 et 2020/2021 :
 - Pentathlon/Tetrathlon : - **21% (salles escrime et piscines fermées)**
 - Triathle : - **40% (piscines fermées)**
 - Laser Run : - **28% (pratique hivernale du tir laser)**
 - Dirigeants/Arbitre : + **2%**

La FFPM a son siège à Paris:

1 avenue Pierre de Coubertin, Maison du Sport Français, Paris 75640 Cedex 13

Adresse FFPM: 7 rue de Sainte Hélène, 75013 Paris.

La FFPM a été créée en assemblée générale le 8 juin 2002, publication au Journal Officiel du 28 septembre 2002.

Les objectifs de la FFPM

Accompagner la relance de toutes ses structures suite à la crise sanitaire

Organiser, contrôler et développer la pratique de cette discipline dans les différents formats mis en œuvre par l'UIPM

Diriger, coordonner et superviser l'activité des groupements sportifs qui lui sont affiliés et de ses licenciés.

Assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux.

Permettre l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives.

Elle s'interdit toute discrimination, lutte contre toutes les formes de violence, prône des valeurs citoyennes et veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Elle assure les missions relatives à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Optimiser tous ses partenariats et les décliner au niveau régional, départemental et local.



Le Pentathlon Moderne, 5 disciplines:

natation, escrime, équitation, course et tir

La course et le tir se pratiquent en combiné, appelé laser run

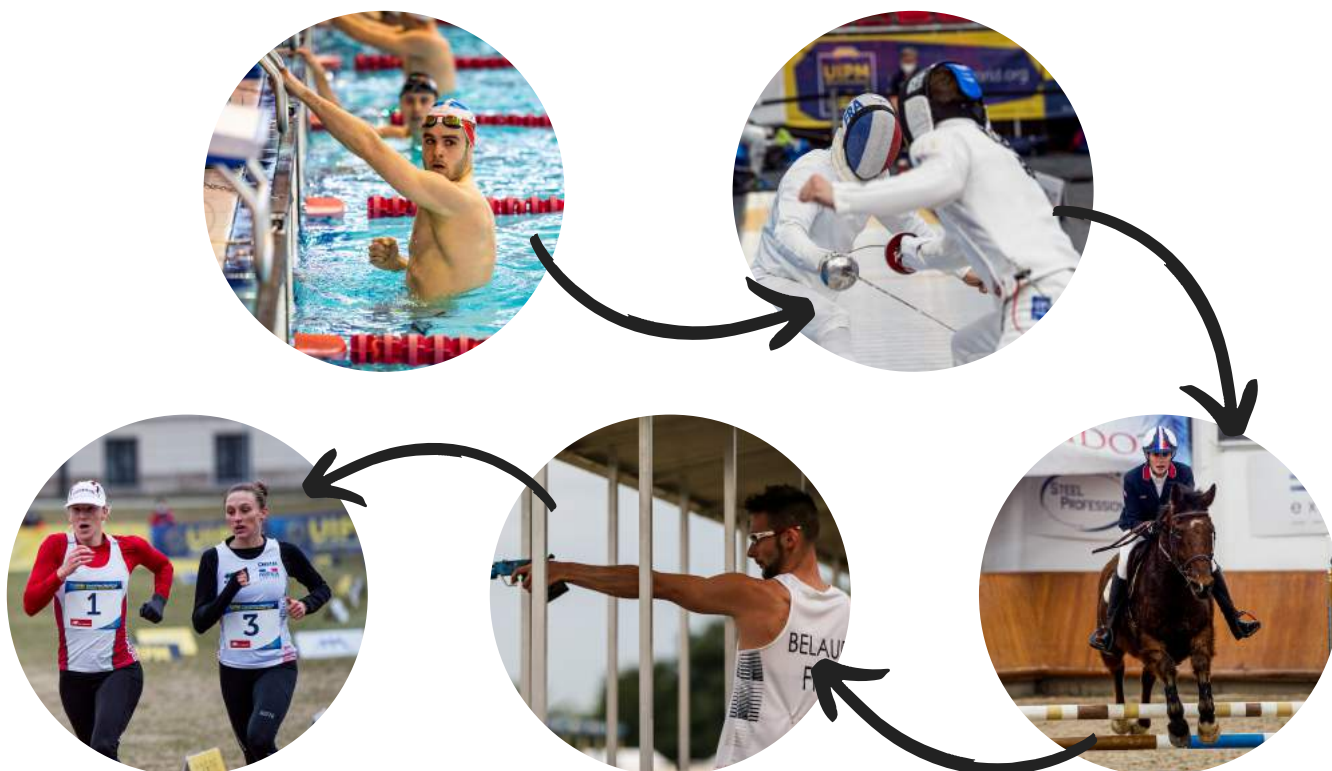
Natation: 200m nage libre (selon les catégories)

Escrime (épée). Tous les athlètes se rencontrent en une touche (avec un temps maximum d'un minute). Les points attribués à chaque victoire permettent d'établir le classement.

Equitation: saut d'obstacle. Parcours de 10 à 12 sauts (1m10 - 1m20), avec au moins une combinaison (double ou triple). Les chevaux sont attribués par tirage au sort avant l'épreuve et sont fournis par l'organisateur de la compétition.

Laser Run: combinaison avec enchaînement de séquences de tirs au pistolet laser et de course. L'épreuve commence par une série de tirs et se termine par une session de course.

Pour le tir, il faut atteindre 5 fois la cible pour pouvoir quitter le stand de tir, dans un temps maximum de 50s. Au bout des 50s, si l'athlète n'a pas réussi à atteindre 5 fois la cible, il/elle peut quitter le stand et enchaîner sur la course.



Les déclinaisons du pentathlon moderne

Laser Run: enchainements de sessions de tir et de course



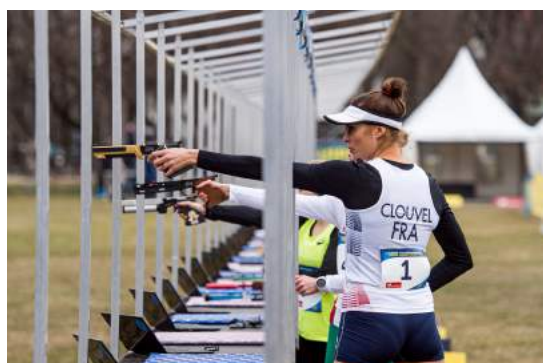
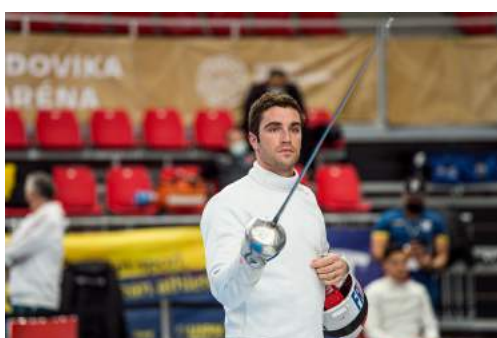
Triathle : Natation / Laser Run



Tetrathlon : Natation / Escrime / Laser Run



Pentathlon : Natation / Escrime / Equitation / Laser Run



De nouvelles offres



Le fauteuil-laser pour les personnes à mobilité réduite



Le laser run longue distance, proposé dans les compétitions nationales (4x1600m de course)



Global Laser Run City Tour : ouvert à toutes et tous dans un lieu public



DEFI 5 : les 5h de Laser Run par équipe de 5 personnes



My Coach : Application interactive permettant de développer le laser run sous toutes ses formes, pour les licenciés et un nouveau public captif.

Les contraintes liées à la mise en place des pratiques

Les contraintes liées à la mise en place des différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne résident dans la capacité pour les clubs affiliés à la FFPM, d'établir avec les collectivités territoriales, des accords pour disposer des installations nécessaires à la pratique.

Il s'agit d'avoir :

- des créneaux de piscine
- l'utilisation de stades ou de gymnases
- des salles spécifiques "escrime"

Pour l'équitation, la majorité des structures sont privées et n'appartiennent pas aux collectivités.

Il faut donc que les clubs de Pentathlon Moderne soient soutenus financièrement afin de pouvoir mettre en oeuvre la pratique de l'équitation et aussi être en capacité de louer des lignes d'eau à l'heure dans les piscines.



Typologie des pratiquants

(Homme, Femme)

SAISON	HOMMES	FEMMES
2016/2017	55,1%	44,9%
2017/2018	57,6%	42,4%
2018/2019	57,7%	42,3%

Nous pouvons constater que la pratique est mixte. La répartition homme/femme reste relativement constante malgré une légère baisse observée ces deux dernières saisons.

SAISON 2019/2020

FEMMES

41%



HOMMES

59%

SAISON 2020/2021 *(jusqu'au 31 mars 2021)*

FEMMES

39%



HOMMES

61%

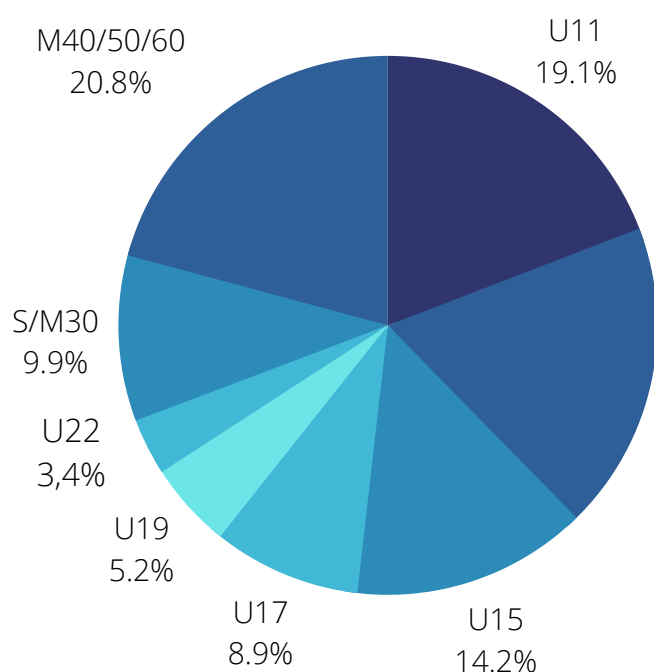
Typologie des pratiquants

(Catégories)

SAISON	U11	U13	U15	U17	U19	U22	S/M30	M40/50/60
2016/2017	19,3%	18,5%	10,8%	8,5%	6%	2,8%	10,7%	23,4%
2017/2018	21,3%	16,7%	11,7%	8,2%	4,3%	2,9%	10,4%	24,5%
2018/2019	19,3%	21,8%	13,4%	8,7%	3,8%	2,3%	9,6%	21,1%

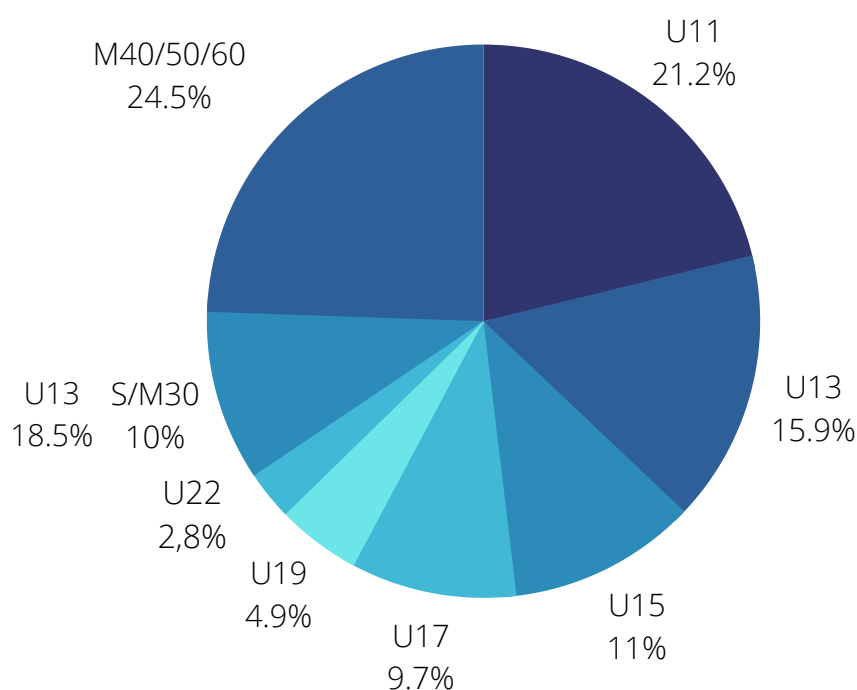
Nous pouvons remarquer que le nombre de licenciés varie d'une tranche d'âge à l'autre.
Les catégories U11, U13 et Masters sont les plus dominantes.

SAISON 2019/2020



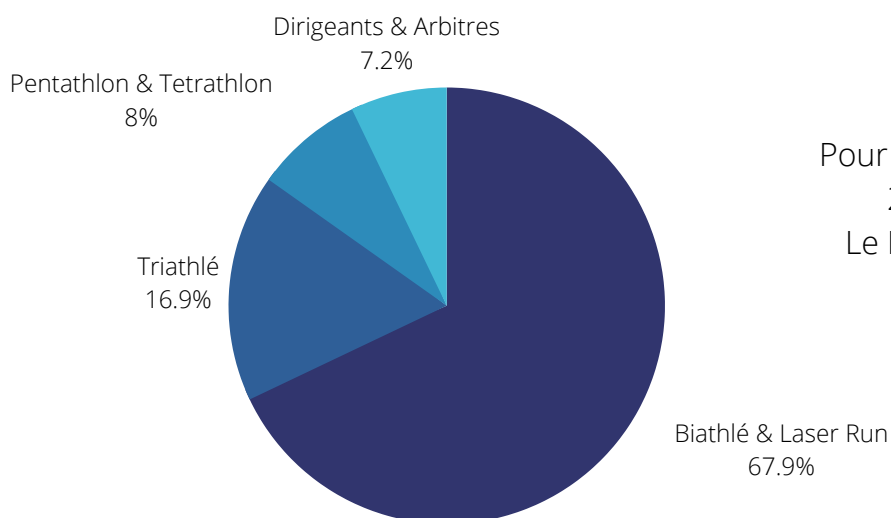
SAISON 2020/2021

(au 31 mars 2021)



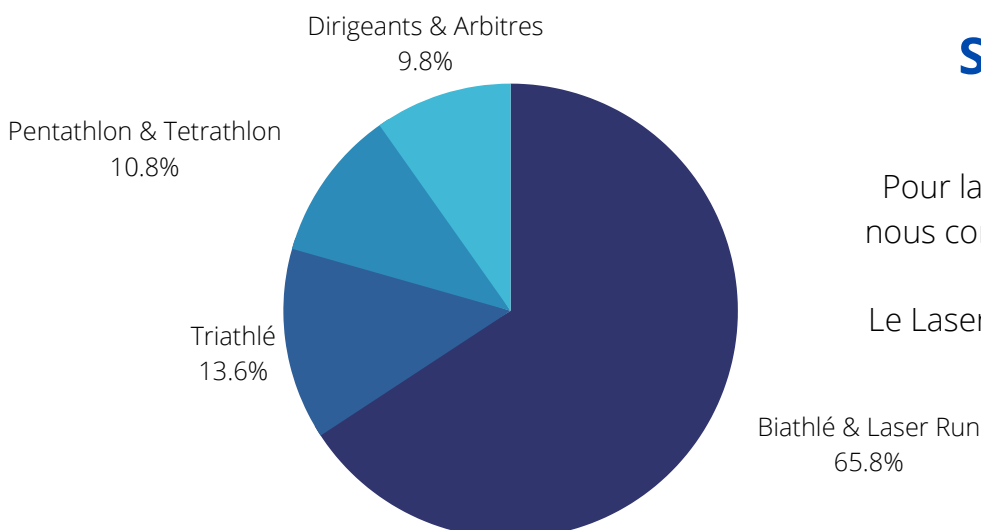
Répartition des licenciés par discipline

SAISON	Biathle & Laser Run	Triathle	Pentathlon Tetrathlon	Dirigeants & arbitres
2016/2017	63,9%	20,2%	10,5%	5,4%
2017/2018	61,3%	21,1%	9,2%	8,4%
2018/2019	61,3%	20%	10,3%	8,4%



SAISON 2019/2020

Pour la saison 2019/2020, nous comptabilisons 2341 licenciés, repartis dans 55 clubs. Le Laser Run et le Biathlé sont les pratiques dominantes.



SAISON 2020/2021

(au 31 mars 2021)

Pour la saison en cours, au 31 mars 2021, nous comptabilisons 1704 licenciés, repartis dans 56 clubs.

Le Laser Run et le Biathlé sont les pratiques dominantes.

Eléments d'évolution de la pratique

Les licenciés pratiquent en majeure partie le Pentathlon Moderne comme activité de compétition loisir.

Les licenciés sont satisfaits à 91% du fonctionnement de leurs clubs même si certains aimeraient plus d'interactions avec leurs structures.

Concernant leurs attentes vis à vis de la Fédération, nous pouvons retenir qu'ils désireraient davantage de suivi et d'informations concernant les stages et les formations.

La FFPM souhaite créer une application en direction de ses licenciés afin de leur offrir de nouveaux services et mieux répondre à leurs attentes.

C'est pour cela que la FFPM vient de finaliser un partenariat avec MY COACH.

La crise sanitaire a permis aux structures de repenser leurs offres de pratiques et de suivi. La demande est forte pour que des évolutions soient mises en œuvre et pérennisées.

Les attentes de la population

Le public en général a déjà entendu parler du Pentathlon Moderne notamment grâce aux réseaux sociaux mais aussi par leur entourage. Certains connaissent les différentes formules que propose cette discipline : Tetrathlon, Triathle, Laser Run.

Beaucoup n'ont pas eu la chance d'essayer l'un de ces sports mais la plupart sont ouverts à toutes propositions d'activité, afin de découvrir les différentes disciplines énoncées dans le paragraphe précédent.

Pour continuer à promouvoir notre sport, il est essentiel de renforcer les actions de communication et de développement. Un plan de transformation numérique et digital sera mis en oeuvre pour l'Olympiade 2021/2024.

La FFPM a finalisé un partenariat avec MY COACH afin de proposer à tout les pratiquants de laser run et autres pratiques du pentathlon une application interactive leur permettant d'animer leur propre réseau et de créer une communauté.

Les animations dans les écoles et universités; les centres aérés, dans les entreprises sont, en outre, un bon moyen de faire connaître le Pentathlon Moderne et ses différentes formes de pratique.

Saison 2019/2020 , 10000 personnes ont été touchées par des actions découvertes malgré la crise sanitaire Pour rappel le premier confinement ayant débuté en Mars 2020.

Evolution des activités associatives et des pratiques sportives

- ➔ **Education** : Aide au développement de cycles de laser run en école primaire, collège et lycée.
- ➔ **Partenariat UNSS** : Création d'outils pédagogiques : ces outils seront en accès sur la plateforme Paris 2024, valorisée auprès des enseignants.
Participation des athlètes de Haut Niveau durant la semaine Olympique et Paralympique, dans les établissements scolaires de leur territoire.
Ainsi qu'à la journée Olympique.
- ➔ **Entreprises** : Initiations et animations dans les entreprises.
- ➔ **Développement de la pratique Master**
- ➔ **Handisport** : Activités laser-fauteuils et ouverture de catégorie fauteuils-laser dans les Global Laser Run City Tour
Développement d'outils pour la pratique du laser run pour les personnes non-voyantes et déficientes visuelles.
- ➔ **Découverte/ Sport pour tous** : Initiations et animations sur des événements grands publics
- ➔ **Initiations et animations dans d'autres clubs de sport** (clubs d'escrime, d'athlétisme, de natation, d'équitation)
- ➔ **Initiations et animations auprès de publics cibles** : personnes éloignées des pratiques sportives dont dispositifs inclusifs
- ➔ **Compétitions** : Diversification des formats de compétitions suivants les différents types de pratiques
- ➔ **Bénévolat** : Valorisation du bénévolat (via la labellisation TERRE de Jeux Paris 2024)

Les lieux de pratique et équipements nécessaires

Le Pentathlon Moderne nécessite les équipements sportifs suivants :

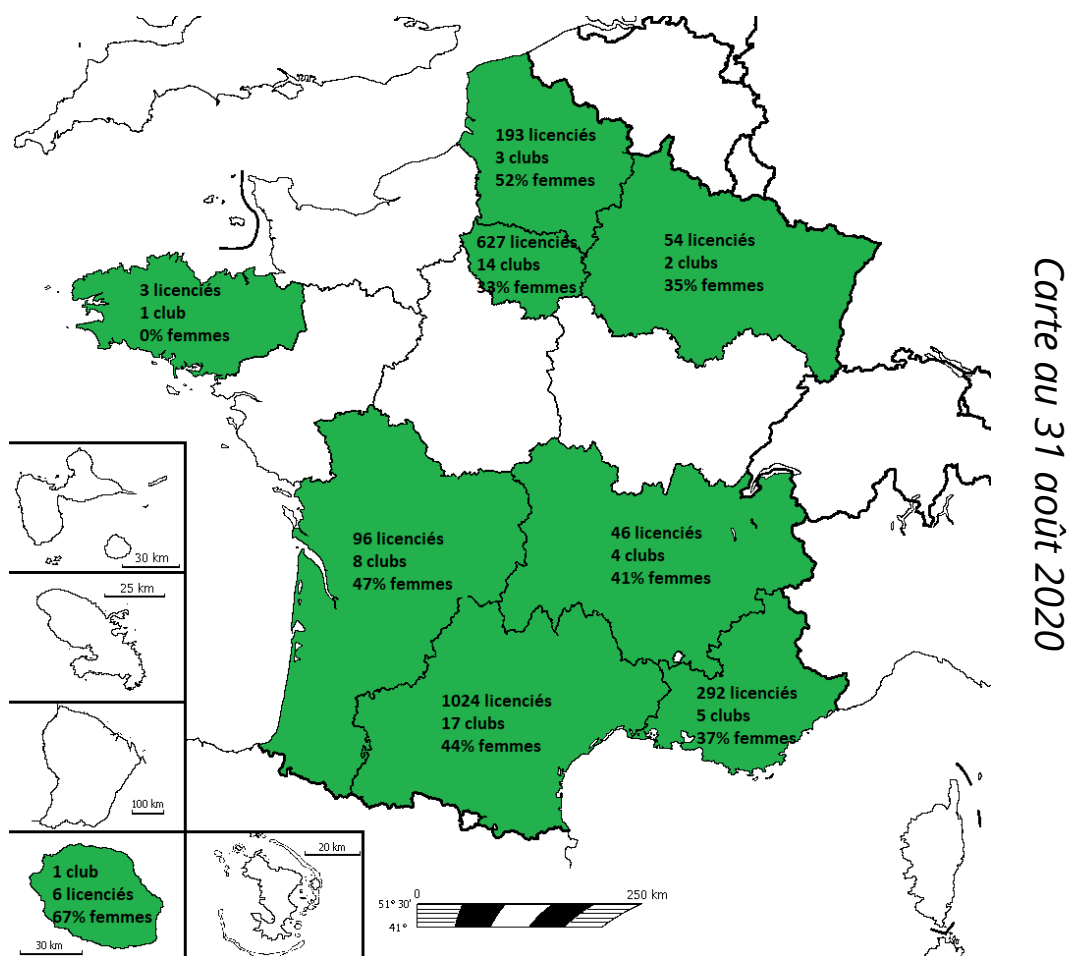
- Piscine
- Stade pour la pratique du combiné Laser Run
- Salle spécifique pour l'escrime
- Centre équestre pour la pratique de l'équitation

La spécificité de notre discipline fait que pour la pratique de certaines disciplines, il faut nécessairement contracter des accords afin de pouvoir accéder ou partager des installations.

Le Pentathlon Moderne et certaines de ses disciplines peuvent se pratiquer en extérieur ou en milieu naturel, tel que le combiné Laser Run, le Triathle et le Biathle.

Les disparités territoriales

Analyse de l'Olympiade écoulée (2016/2020)



A la fin de l'Olympiade 2016/2020, la FFPM comptabilisait **2341 licenciés** (dont **41% de femmes**), repartis dans **55 clubs** dans **8 régions métropolitaines** et à **la Réunion**.

Malgré l'évolution notable sur l'Olympiade, certaines régions métropolitaines et de nombreuses régions d'Outre-Mer restent en **"zone blanche"**.

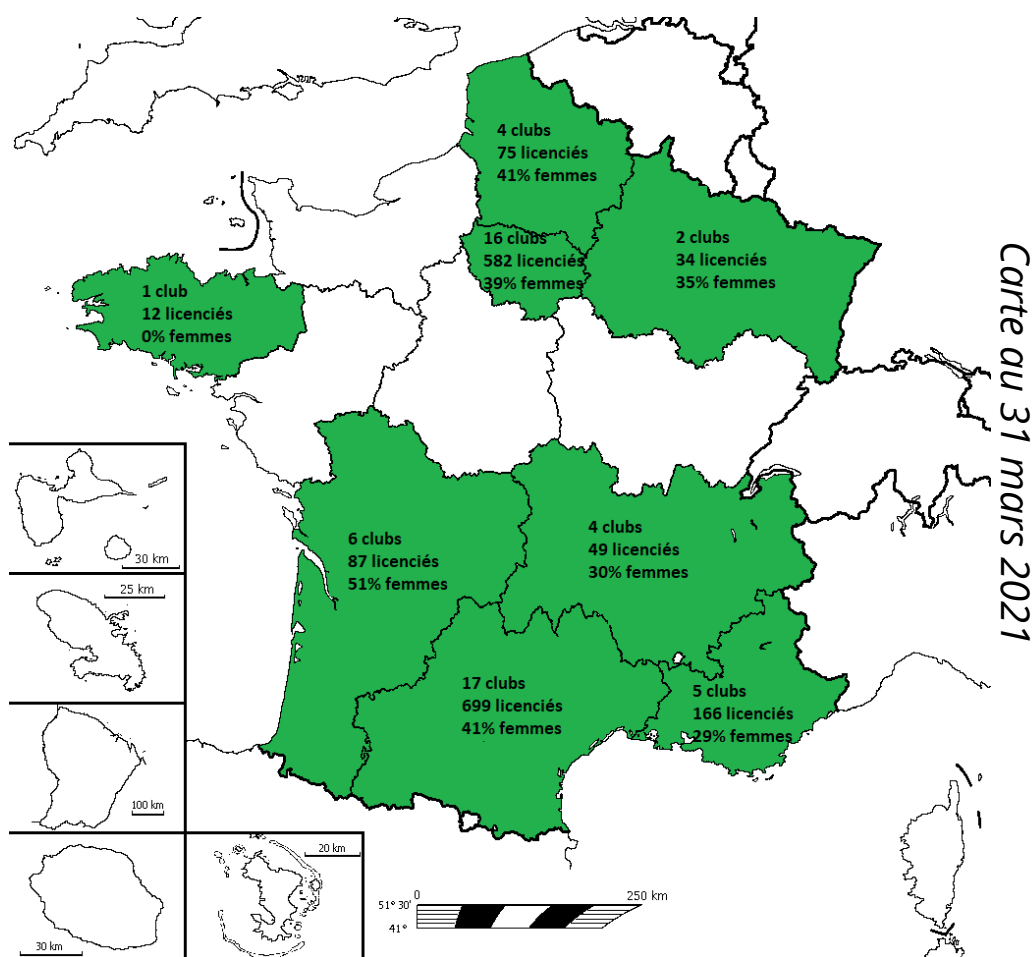
En ce qui concerne les régions les plus dynamiques, l'**Occitanie** et l'**Île de France** se positionnent en tête du classement, avec respectivement 17 et 14 clubs au 31 août 2020. A elles deux, elles regroupent près de 70% des licenciés.

Les régions **ARA**, **Nouvelle Aquitaine**, **Hauts-de-France** et **Grand Est** ont connu une augmentation de licenciés durant l'Olympiade.

Les régions **PACA** et **Bretagne** ont quant à elles connu une chute de leur nombre de licenciés entre 2016 et 2020. Le Bretagne devrait cependant se relancer dès septembre 2021 avec créations de nouveaux clubs...

Les disparités territoriales

Situation actuelle (2020/2021) - au 31 mars 2021



La crise sanitaire n'a pas épargné le monde du sport. Pour la saison en cours, le nombre de licenciés a connu une chute de **27%** par rapport à la saison précédente, pour arriver à un total de 1704 licenciés au **31 mars 2021**. Le nombre de clubs est quant à lui passé de **55 à 56 clubs**, répartis dans **8 régions métropolitaines**.

Certaines régions ont su rester dynamiques malgré la crise sanitaire. Par exemple, les régions **ARA** et **Bretagne** ont connu une augmentation de leur nombre de licenciés.

Les disparités territoriales

Perspectives pour 2024: réponse aux disparités territoriales

La solution pour réduire les disparités territoriales serait de mettre en place des **outils de changement et d'optimisation**, comme le renforcement des anciens partenariats, la mise en place de nouveaux partenariats, la transformation digitale ou une stratégie de professionnalisation. En suivant cette stratégie tout au long de l'Olympiade, nous pouvons prévoir une forte augmentation du nombre de licenciés jusqu'en 2024.

Ainsi, nous pourrions arriver à **plus de 3300 licenciés**, hommes et femmes confondus.

Evidemment, le nombre de clubs augmenterait également, **environ 139 clubs** pourraient être présents **sur tout le territoire (métropole et Outre-Mer)** d'ici 2023/2024.



Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération

Services offerts par la Fédération propices au développement des pratiques :

- ➔ Dotation de matériel CRPM FFPM à la création d'un nouveau club.
- ➔ Aide financière lors de la première affiliation d'un nouveau club.
- ➔ Prêt de matériel pour les animations de masse réalisées par les nouveaux clubs. Accompagnement technique par la Direction Technique Nationale.
- ➔ Communication sur le site internet de la Fédération des actions de promotion mises en oeuvre par les clubs CRPM et CDPM.
- ➔ Prix négociés sur l'achat de matériel spécifique.
- ➔ Mise en place de nouveaux partenariats
 - My Coach
 - La DN Factory
 - Go My Partner
 - Décathlon
 - Bogo + (Action Danao)

Réseaux territoriaux

(missions, rôles et organisation de chaque composante)



CRPM: Comité Régional de Pentathlon Moderne

- Représente la FFPM au niveau régional.
- Met en oeuvre le projet fédéral à l'échelon régional.
- Crée un projet de Territoire ainsi que des partenariats régionaux.
- Soutient les partenariats nationaux au niveau régional.
- Crée ses propres réseaux institutionnels et privés

Sa mission :

- Organiser les compétitions
- Développer la pratique du Pentathlon Moderne
- Créer des comités départementaux
- Créer de nouveaux clubs
- Former des techniciens, juges et arbitres
- Développer l'accès au Haut Niveau et des stages.



CDPM : Comité Départemental de Pentathlon Moderne

- Représente la FFPM au niveau départemental
- Met en oeuvre le projet régional ainsi que le projet fédéral à l'échelon départemental.
- Assure la pratique du Pentathlon Moderne.
- Défend les intérêts moraux et matériels.
- Crée un projet de développement territorial et des partenariats départementaux.

Sa mission :

- Organiser des compétitions départementales
- Aider à l'organisation de Championnats régionaux
- Animer les formes de pratiques du Pentathlon
- Accompagner et soutenir les clubs
- Accompagner la création de clubs sur son territoire.



Club :

- Représente la FFPM au plan local.
- Fait respecter l'éthique et la déontologie du Pentathlon. Met en oeuvre le projet Départemental.
- Assure la sécurité des pratiquants et la pérennité de la structure.

Sa mission:

- Structurer la pratique au sein du club
- Permettre l'accès de tous les publics
- Mettre en oeuvre toutes les formes de pratiques
- Participer aux actions départementales et régionales organisées par les CRPM et CDPM

Lieux et types de formation, diplômes délivrés

La FFPM a, en janvier 2020, transformé ses diplômes fédéraux pour mieux répondre aux besoins du terrain, au développement des pratiques, à la création de nouveaux clubs.

Trois niveaux de diplômes :

- BF1 ; animateur de club « Laser Run »
- BF2 : initiateur de club « Triathlon et Laser Run »
- BF3 : éducateur de club « Tetrathlon », escime, natation et laser run.

L'abrogation du CS Pentathlon Moderne au 1er janvier 2020 a conduit la FFPM à mener une réflexion pour la création d'un CQP qui est en cours d'écriture. La crise sanitaire ayant fortement ralenti la finalisation et sa future mise en œuvre. Pour permettre le renouvellement des entraîneurs permettant de maintenir la filière d'accès au haut niveau, la FFPM travaille actuellement avec l'INSEP à la mise en œuvre pour septembre 2021 de son premier DES JEPS Pentathlon Moderne.

Afin de soutenir le déploiement du laser run sur le territoire grâce à son partenariat avec l'UNSS, la FFPM participe à des journées de formation au profit des enseignants STAPS.

Pour la saison 2020/2021, l'UNSS compte 142 sections Laser Run et 1786 licenciés.

Les Comités Régionaux et Départementaux mettent en œuvre des informations et formations pour les ETAPS dans leur partenariats avec les différentes EPCI.

Des partenariats vont être créés avec les CREPS afin d'associer le BF1 au BP JEPS APT, le BF2 au BP JEPS AAN.

La FFPM par cette politique soutenue souhaite augmenter ses ressources humaines afin de pouvoir créer des clubs et les pérenniser.

La FFPM compte :

- 80 BF1
- 35 BF2
- 12 CPM.

Statuts juridiques des membres

A **l'échelon régional**, les membres regroupent les différents CDPM et les clubs affiliés.

A **l'échelon départemental**, les membres regroupent les clubs situés sur le territoire désigné.

A **l'échelon des clubs**, les membres désignent les pratiquants et les licenciés.

3 Types de membres :

- **Membres d'honneur**: titre décerné aux personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.

- **Membres bienfaiteurs** : titre accordé aux personnes qui, par une souscription annuelle, contribuent à la prospérité de l'association.

Membres actifs : titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

- **Membres actifs** : titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

Typologie des clubs et leurs évolutions dans le temps

Saison	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Nombre moyen de licenciés par club	Taux de croissance : nombre de licenciés par club
2016/2017	39	1911	49	+3%
2017/2018	48	2020	42	-14%
2018/2019	52	2060	39	-7%
2019/2020	55	2341	42	+7,6%
2020/2021 au 31 mars 2021	56	1704	30	-28%

Depuis la saison 2016/2017, les nombre de clubs n'a cessé d'augmenter, malgré un ralentissement lié à la crise du Covid 19.

Le nombre de licenciés, quant à lui, était également en progrès constant ces dernières années, avec un pic à 2341 licenciés lors de la saison 2019/2020.

La crise a eu raison de cette progression, impactant directement le nombre de licenciés de notre fédération, avec 1704 licenciés au 31 mars 2021.

Gouvernance de la fédération

*(instances dirigeantes et modalités d'élections associées,
modalités de participation et de vote en assemblée générale,
limitation âge ou nombre de mandats, etc...)*

Toutes les différentes modalités que la Fédération s'engage à suivre sont sur le site officiel de la FFPM.

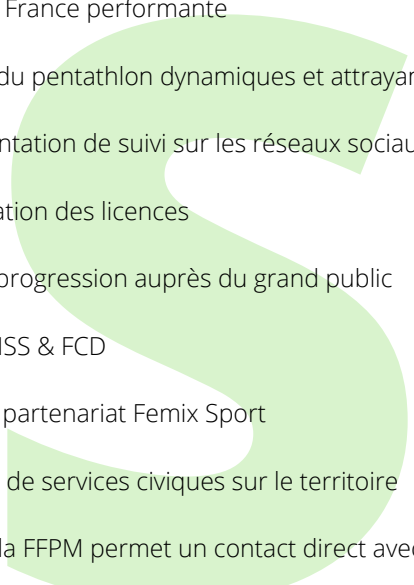
Vous trouverez ci-joint le lien pour accéder aux textes de lois :
<https://www.ffpentathlon.fr/vie-federale/reglements-sportifs/>



II. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

ANALYSE SWOT

Forces:

- 
- Une équipe de France performante
 - Des pratiques du pentathlon dynamiques et attrayantes
 - 127% d'augmentation de suivi sur les réseaux sociaux en 1 an
 - 7% d'augmentation des licences
 - Une image en progression auprès du grand public
 - Convention UNSS & FCD
 - Convention de partenariat Femix Sport
 - Mise en œuvre de services civiques sur le territoire
 - Petite taille de la FFPM permet un contact direct avec les clubs
 - Les trois gros clubs structurés et alimentant leur réseau local
 - Le Laser Run et sa popularité croissante

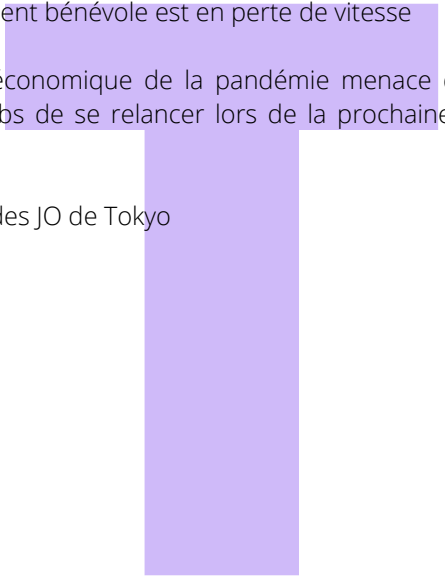
Faiblesses:

- 
- Maillage territorial des clubs : comment créer des clubs dans les zones non couvertes
 - Nombre de licenciés en France qui régresse
 - Manque de mutualisation entre les clubs affiliés FFPM
 - Manque de ressources humaines
 - Manque de ressources financières
 - Manque de partenariats privés
 - Difficultés pour accéder aux différentes installations sportives nécessaires à la pratique du pentathlon moderne
 - Difficultés à contractualiser des partenariats avec des clubs d'équitation
 - Manque d'encadrants formés et diplômés

Opportunités:

- 
- JO Paris 2024 et résultats JO de Tokyo
 - Des entreprises souhaitent associer leur image au pentathlon en vue des JO 2024
 - Mise en place du label "Terre des jeux"
 - Des territoires demandeurs de nouvelles disciplines
 - Organisation d'une compétition internationale avant les JO 2024
 - Création de la chaîne « Sport en France » (TV CNO5F)
 - Attractivité du public pour les sports combinés
 - Faire du Laser Run un produit phare du développement
 - Résultats potentiels de JO de Tokyo 2020
 - 28% des followers ont entre 18 et 24 ans
 - Développement de la pratique au sein des universités
 - Partenariat avec Danao (Bogo Plus) et Décathlon: toucher un public sur tout le territoire au travers des nombreux magasins Décathlon en France
 - les partenariats avec My Coach et la DN Factory sont des opportunités pour se développer en améliorant le maillage territorial en place

Menaces:

- 
- Pas de visibilité sur l'augmentation des ressources financières et humaines
 - L'engagement bénévole est en perte de vitesse
 - L'impact économique de la pandémie menace d'empêcher certains clubs de se relancer lors de la prochaine saison les clubs
 - Résultats des JO de Tokyo

En s'appuyant sur l'état des lieux, il s'agit ici de dégager les leviers de développement sur lesquels la Fédération pourra s'appuyer afin de mettre en oeuvre son plan de développement.

Une analyse de type SWOT permet d'identifier les forces/faiblesses des opportunités/menaces avec un objet de développement des pratiques sportives pour les disciplines relevant de la Fédération considérée.

Cette analyse met en évidence les principaux sujets à prendre en compte dans l'élaboration de la vision comme des orientations stratégiques retenues par la Fédération dans la perspective d'une évolution du modèle associatif et sportif de demain.



III. Formalisation du plan de développement

III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs

L'ambition fédérale est née en 2014 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Cette ambition s'articule autour de trois piliers :

- L'obtention d'une Médaille Olympique
- L'équilibre budgétaire retrouvé et la stabilité
- L'augmentation du nombre de licenciés et de clubs sur toute la durée de l'Olympiade 2016/2020 .

Cette ambition a été nourrie pendant ces quatre années :

- La médaille obtenue lors des JO de Rio 2016

Elodie CLOUVEL



- L'équilibre financier est stabilisé depuis 2015
- Le nombre de clubs et de licenciés a été en augmentation constante tout au long de l'Olympiade 2016/2020 permettant de passer de :
 - De 40 clubs 2016/2017) à 55 clubs (2019/2020)
 - De 1911 licenciés à 2341 sur la saison 2019/2020.

Les Jeux Olympiques de Tokyo 2021 malgré la pandémie vont finaliser cette Olympiade qui a permis à la FFPM de se structurer, de monter en puissance, de développer différentes formes de pratiques.

La prochaine Olympiade, qui mènera à Paris 2024, sera celle de la reconnaissance par un meilleur maillage territorial, par un équilibre entre les régions et par la montée en puissance des différentes formes de pratiques et surtout celle du Laser Run.

Malgré une saison 2020/2021 touchée de plein fouet par la crise sanitaire avec une baisse de licenciés de 27,2% au 31 mars 2021, la FFPM reste optimiste au regard de ses atouts :

- les différentes formes de pratique du pentathlon moderne
- le dynamisme de ses licenciés
- le dynamisme de ses dirigeants
- ses partenariats renforcés

Les chiffres clés de l'ambition fédérale pour 2024 dans la perspective des JO de Paris sont :

- 139 clubs en 2024
- 3300 licenciés

L'Ambition Fédérale se résume en un slogan :

"Vers un Pentathlon moderne accessible à toutes et à tous"



III.2 Présentation des éléments résultant de l'état des lieux

III.2.1 Besoins et offres de pratiques

Les besoins:

- Fidéliser l'ensemble des licenciés et des clubs affiliés à la FFPM
- Augmenter le nombre de personnes formées et diplômées permettant la mise en œuvre des différentes formes de pratique au sein des clubs
- Créer de nouveaux clubs de Pentathlon Moderne sur l'ensemble du territoire
- Créer de nouveaux Comités Départementaux de Pentathlon Moderne
- Renforcer au niveau régional et départemental les collaborations avec les organes déconcentrés des partenaires de la FFPM.
- Renforcer les coopérations avec les EPCI où sont situés les clubs affiliés de la FFPM pour optimiser la Loi NOTRE

Les offres de pratique :

Pour optimiser son projet, la FFPM s'appuiera sur l'ensemble des formes de pratique, en capacité de toucher un public très varié.

Des pratiques des plus accessibles aux plus complexes :

- Laser Run
- Triathlon
- Tetrathlon
- Pentathlon Moderne

Aux quelles s'ajoutent :

- Escrime/Laser Run
- Equi-Laser Run
- Para Pentathlon

Pour la saison 2021/2022 un effort sera réalisé sur le Laser Run grâce à de nouveaux outils :

- L'application MY COACH by FFPM
- La DN FACTORY et ses outils pédagogique pour la pratique au sein des écoles primaires.
- Le renforcement des actions avec l'UNSS et la FCD.

III.2.2 Les territoires & leurs priorités

Les territoires (schéma de développement territorial national)

Le schéma de développement territorial revêt une importance capitale dans la réorganisation du sport Français et des subventions qui l'alimentent.

Il faut préciser que les ressources financières viennent de la part :

- Territoriale du PSF
- Des subventions des Conseils Régionaux
- Des subventions des Conseils Départementaux
- Des subventions des Collectivités Territoriales

La FFPM doit se doter de nouveaux organes déconcentrés afin d'aider ses clubs à se développer sur l'ensemble du territoire.

Seuls les organes déconcentrés peuvent mobiliser les ressources financières à l'échelon régional et départemental.

C'est actuellement un des points faibles de la FFPM pour accompagner de manière dynamique le développement de la pratique et des clubs.

Sans la contribution des organes déconcentrés, les seuls leviers existants pour aider au développement des clubs sont :

- Les rétrocessions sur les licences
- La part territoriale nationale ANS

Actuellement, la FFPM compte des clubs dans 8 régions de la métropole.

Son schéma pour 2024 se traduit par une volonté d'être présente dans les 13 régions métropolitaines, et dans au moins 3 régions d'Outre-Mer.

Pour cela, les CRPM actuels seront sollicités afin d'aider à la création de nouveaux CDPM au sein de leur territoire.

Des logiques de proximités territoriales seront élaborées pour favoriser l'entraide dans la mise en œuvre et l'optimisation des stratégies territoriales.

"Les priorités territoriales pour 2020/2022"

Schéma National :

- Créer le CRPM ARA afin d'accompagner les clubs déjà sur le territoire et favoriser la création de 2 ou 3 nouvelles structures.
- Créer le CRPM du Grand Est en s'appuyant sur les 2 structures existantes et créer 2 ou 3 clubs.
- Redynamiser le CRPM Bretagne par la création de 3 à 4 clubs.
- Permettre la création de clubs dans les zones blanches :
- Normandie, Pays de Loire, Centre- Val de Loire , Bourgogne-Franche-Compte et la Corse.
- Recréer un club à la Réunion.

Schéma Régional :

Au sein des CRPM existants, l'objectif recherché sera l'élaboration de CDPM. Chacun devra accompagner la création d'un nouveau CDPM en s'appuyant sur les clubs limitrophes, en aidant à la création de nouveaux pour dynamiser la pratique et pourvoir aux animations et découvertes des activités.

Les CRPM pourront faire appel aux différents partenaires : UNSS, UFOLEP, FCD, DECATHLON, La DN FACTORY pour dynamiser la pratique, créer des clubs et permettre la création des CDPM. Liste des départements par régions :

CRPM Nouvelle Aquitaine : le 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87

CRPM Occitanie : le 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82

CRPM IDF : le 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

CRPM PACA : le 04, 05, 06, 13, 83, 84

CRPM les Hauts-de-France : le 02, 59, 60, 62, 80

CRPM Bretagne : le 22, 29, 35, 56

Le choix des départements visés sera de la responsabilité des CRPM au regard d'une analyse territoriale. La FFPM pourra les accompagner au travers de la part territoriale 2021 de l'ANS , l'objectif principal au sein des CDPM étant de créer de nouveaux clubs, dynamiser la pratique et faire rayonner le Pentathlon Moderne.

III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie

Logistique :

Les leviers pour l'action de la FFPM sont actuellement 6 CRPM, 4 CDPM, 56 clubs actifs.

En ressources humaines, la FFPM peut s'appuyer sur deux cadres techniques dévolus au développement, une chargée de communication et deux services civiques au siège de la Fédération et quatre positionnés dans les CRPM.

La FFPM peut prendre appui sur ses partenaires liés par convention; UNSS, FCD, Femix Sport. Et ceux en cours de finalisation : DECATHLON, MY COACH, La DN FACTORY, l'UFOLEP, la FFSSU

Ingénierie :

La FFPM construira son ingénierie sur trois axes majeurs :

- Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.
- Axe 2 : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous.
- Axe 3 : Promouvoir la santé par le Pentathlon Moderne sous toutes ses formes de pratique

Cf : voir tableaux p37 à 42

Stratégie :

Afin d'optimiser sa stratégie, la FFPM encouragera une implication plus forte de ses organes déconcentrés que sont les clubs, les CDPM, les CRPM.

Pour cette deuxième campagne PSF, la FFPM souhaite que ses structures s'inscrivent réellement dans une démarche projet à court et moyen terme.

Le pilotage de cette deuxième campagne sera particulier car s'inscrivant dans une situation de crise sanitaire. Pour cela les actions proposées seront recentrées. Il sera demandé plus de cohérence afin de pérenniser les actions à moyen terme.

Toutes les structures doivent se projeter vers Paris 2024 en choisissant des actions qui ont du sens pour leur structuration.

Afin d'optimiser sa stratégie, la FFPM encouragera une implication plus forte de ses organes déconcentrés que sont les clubs, les CDPM, les CRPM.

Pour cette deuxième campagne PSF, la FFPM souhaite que ses structures s'inscrivent réellement dans une démarche projet à court et moyen terme.

Le pilotage de cette deuxième campagne sera particulier car s'inscrivant dans une situation de crise sanitaire. Pour cela les actions proposées seront recentrées. Il sera demandé plus de cohérence afin de pérenniser les actions à moyen terme.

Toutes les structures doivent se projeter vers Paris 2024 en choisissant des actions qui ont du sens pour leur structuration.

Pour cela, la FFPM propose à l'ANS comme pour la campagne 2020 un dispositif innovant de répartition des subventions au regard des priorités et des orientations qu'elle aura elle-même fixées et qui seront validées par l'ANS en respectant la répartition suivante :

50% vers les clubs et 50% vers les comités.

La FFPM après avoir analysé la campagne PSF 2020 (nombre de dossiers validés), et prenant en compte les directives 2021 de l'ANS quant au traitement des dossiers, l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi des actions a décidé d'opter pour un scénario centralisé au niveau national pour cette campagne PSF 2021.

Cette stratégie implique la création d'une commission nationale élargie qui aura comme missions :

- La vérification administrative des dossiers pour leur éligibilité.
- L'instruction des dossiers.
- La validation des propositions d'attribution de subventions avant envoi à l'ANS.
- La mise en œuvre des conventions et des titres de paiement.
- Le suivi et le bilan des actions menées et subventionnées.



Pour mener à bien ses missions, la Commission Nationale attribuera conformément aux directives de l'ANS sur la plateforme OSIRIS des profils :

- Consultant
- Gestionnaire
- Superviseur
- Administrateur

Afin d'optimiser son dispositif, la FFPM demandera à ses organes déconcentrés, les CRPM, de créer des **commissions régionales** comportant à minima quatre personnes et dont le président sera le président du CRPM.

Ces commissions régionales se verront attribuer un profil consultant sur la plateforme OSIRIS leur permettant une lecture des dossiers déposés dans leur région.

Leur mission consiste à donner un avis éclairé sur les dossiers déposés dans leur région respective.

La Commission Nationale statuera sur les préconisations apportées et décidera du montant des subventions à proposer à l'ANS.

Afin de gérer au mieux l'ensemble de ce nouveau dispositif la Commission Nationale sera constituée comme suit :

- Du Président de la FFPM ou son représentant
- D'un.e représentant.e. des comités régionaux de Pentathlon moderne
- D'un.e représentant.e. des comités départementaux de Pentathlon moderne
- D'un.e représentant.e. des clubs affiliés à la FFPM
- Du Délégué éthique de la FFPM
- D'un représentant de la Direction Technique Nationale.

La FFPM devra mettre en place une communication adaptée en direction de ses organes déconcentrés afin de lancer la campagne PSF 2021 dans les meilleures conditions.

Une note de cadrage sera réalisée à cet effet.

La Direction technique nationale sera chargée de la mise en œuvre et de l'accompagnement du PSF/FFPM 2021.

Dispositifs Opérationnels des Axes prioritaires de la FFPM

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Pour une France qui bouge : Axe 1	S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée	
Objectifs	- Optimiser la répartition géographique des clubs - Promouvoir la création de nouveau CRPM et CDPM - Fidéliser l'ensemble des licenciés et atteindre 3300 licenciés en 2024	
Publics cibles	Tous publics de tous âges	
Localisation	Quartier, commune, département, région, métropole et Outre-Mer	
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Dynamiser la vie fédérale - Concrétiser les partenariats clés pour l'organisation structurelle - Modéliser les expérimentations territoriales - Achat de matériel - Professionnalisation des structures et de l'encadrement	
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs	
Indicateurs	Quantitatifs : 2024 - 86 clubs - 3300 licenciés - 13 régions métropolitaines - 4 régions Outre-Mer	Qualitatifs : - Intensification des relations avec le conseil fédéral - Contractualisation avec les CRPM /CDPM - Responsabilisation des CR sur les actions fédérales - Satisfaction des nouveaux licenciés sur les offres de services.

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

Pour une France qui bouge : Axe 2	Rendre accessible le Laser Run pour toutes et tous	
Objectifs	- Promouvoir, développer et faire découvrir au plus grand nombre le laser run - Mobiliser élèves, étudiants, enseignants autour du sport et de l'olympisme - Inciter à la pratique régulière du Laser Run en club - Associer l'image du Laser Run à la dynamique du Pentathlon Moderne sur le Territoire - Partager nos valeurs en lisant et en signant la Charte "Citoyen du Sport en PM" - Participer aux actions des partenaires de la FFPM pour faire découvrir le Laser Run au Grand Public - Favoriser la pratique féminine par des actions spécifiques - Favoriser la pratique des Masters par des actions spécifiques	
Publics cibles <i>Mesures correctives 2020</i>	Tous les publics	
Localisation <i>Mesures correctives 2020</i>	Région, départements et collectivités territoriales.	
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Poursuite du développement des partenariats et optimisation - Développement des cycles d'activités laser run au sein de l'Education nationale en incluant les professeurs d'EPS - Initiation lors de gros événements scolaires et universitaires - Actions Types : Féminisation - Mise à disposition d'éducateurs BE PM et/ou CTSM - Mobilisations des bénévoles - Recours aux services civiques - Actions types pour les Masters	
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs	
Indicateurs	Quantitatifs : - 60 actions laser run - 12000 participants	Qualitatifs : - Zones cibles ; ZRR et QPV - Enquête de satisfaction

Axe 3 : promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Développer le para pentathlon”	
Objectifs	- Faire du para-pentathlon un élément clé du programme de développement - Créer ou renforcer les relations avec les comités handisport, tant au niveau local que national ou international, en vue de son intégration aux JO - Fournir une approche thérapeutique multidisciplinaire pour les personnes handicapées - Former et développer les compétences spécifiques au sein des clubs - Favoriser les actions découvertes et de pratique du « para Laser Run » dans les établissements spécialisés liés au handicap - Permettre à la FFH, au CNSD de proposer une nouvelle offre de pratique en leur sein - Aider à l'optimisation de la commission fédérale « Para-Pentathlon » - Aider à la mise en œuvre d'une épreuve internationale de para Laser Run - Avoir une réflexion sur le « Sport Scolaire et Handicap » en s'appuyant sur l'USEP	
Publics cibles	Personnes en situation de handicap de tous âges	
Localisation	Clubs et territoire national	
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Travail avec le CPSF - Recherche d'expertise, de savoir faire et d'expérience des institutions de référence - Conventionnement IM, FFH, et FFSA... Déclinaison au niveau régional et départemental - Fournir aux clubs la mallette « Sport Scolaire et Handicap » - Création d'outils pédagogiques, didactiques et d'information sur le Para-pentathlon et le Para Laser Run	
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs	
Indicateurs	Quantitatifs : - 20 actions par pentathlon - 240 participants	Qualitatifs : - Accessibilité au site - Nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Promouvoir le sport sur ordonnance”
Objectifs	- Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
Publics cibles	Sédentaires et à besoins spécifiques (diabète, obésité, hypertension, insuffisance respiratoires, cancer du sein) et pathologies spécifiques
Localisation	Territoire national
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Référencer les clubs FFPM affiliés ayant déjà une démarche sport santé - Informer et communiquer auprès des dirigeants sur les dispositifs existants - Référencer enseignants, les entraîneurs de clubs FFPM souhaitant s'inscrire dans le dispositif. - Créer des partenariats avec les ARS et les fédérations ayant un savoir-faire sur la thématique - Sensibiliser et former des éducateurs pour l'accueil de ces publics - Accompagner financièrement les enseignants et les entraîneurs qui s'inscriront sur des formations agréées et mises en œuvre par la DRJSCS et le CROS de manière conjointe - Partenariat avec le milieu hospitalier, établissement des protocoles pour les diabétiques (PACA-IDF)
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs
Indicateurs	Quantitatifs : - 20 actions sur sport sur ordonnance - 100 participants Qualitatifs : - Réseau de praticien en place - Réseau d'éducateurs formés

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Promouvoir le sport santé”
Objectifs	- Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
Publics cibles	Enfants, Adolescents, Adultes, Personnes handicapées, Personnes à besoins spécifiques
Localisation	Régions pilotes et Territoire national
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Mise en place d'actions en direction de la santé et bien-être pour tous âges - Participation aux dispositifs existants : Grand défi Vivez Bougez, Sentez-Vous Sport, Sport sur ordonnance, Manger Bouger - Création d'un groupe ressource qui alimentera la réflexion du Sport Santé en Pentathlon Moderne - Mise en œuvre d'actions de promotion Sport Santé pour le plus grand nombre à partir du Laser Run - Valorisation du Sport Santé sur le site fédéral et les réseaux sociaux - Création de fiches thématiques Sport Santé à travers les déclinaisons du pentathlon moderne
Structures porteuses d'actions	FFPM / CRPM / CDPM / CLUBS
Indicateurs	Quantitatifs : - 40 actions sur sport Santé - 3000 participants

Axe 4 : Plan de relance

Plan de relance : Axe 4	Actions liées à la reprise de l'activité
Objectifs	- Permettre aux clubs visés de retrouver la dynamique de la saison 2019/2020 - Permettre une reprise facilitant la pérennisation des structures les plus récentes - Plus particulièrement celles créées à partir de 2017 et ayant une stagnation ou une baisse de leurs licenciés
Publics cibles	- Les licenciés saison 2019/2020 n'ayant pas repris en 2020/2021 - Les futurs licenciés pouvant être captés lors des fêtes des associations et portes ouvertes Septembre et octobre 2021
Localisation	Au sein des collectivités . Actions de proximité. Echelle des clubs et de leur implantation
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Animation lors des fêtes des associations (outils de communication/ création/achat) - Journée portes ouvertes pendant une période de un à deux mois. Personnes dédiées à l'accueil - Journée Type : Amène ton meilleur copain/Copine . Fais lui découvrir le Laser Run
Structures porteuses d'actions	Clubs de la FFPM
Indicateurs	- Nombre de personnes accueillies lors des différentes actions - Nombre de personnes ayant pris une licence suite à ses actions - Nombres de personnes ayant repris leur licence après une saison d'arrêt (saison 2020/2021)

Axe 5 : Accès au haut niveau

Accès au haut niveau : Axe 5	Stratégie Régionale : Émergence de jeunes talents « Heritage 2024 »
Objectifs	Permettre aux CRPM de la FFPM de s'organiser et mettre en œuvre des stratégies afin d'alimenter la filière d'accès au haut niveau
Publics cibles	Athlètes : U13 à U20, garçons, filles Entraîneurs des clubs
Localisation	Région de localisation du CRPM organisateur National si délocalisation de l'action. Possibilité de coopération entre CRPM
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Actions spécifiques de détection des jeunes - Organisation de stages spécifiques - Regroupements et formation d'entraîneurs ayant des athlètes repérés dans les clubs - Rencontres inter CRPM avec les athlètes repérés
Structures porteuses d'actions	CRPM
Indicateurs	- Nombre de jeunes repérés et suivis - Nombre d'entraîneurs repérés et suivis - Nombre de stages spécifiques organisés - Nombre de rencontres inter CRPM organisées

CLES DE REPARTITION DE LA PART TERRITORIALE PSF 2021

SUBVENTION PSF/FFPM/ANS 2021 : 108 150€

Pour rappel :

- CNDS 2019 : 65 200€
- PSF 2020 : 80 000€

Pour 2021, l'enveloppe territoriale accordée par l'ANS pour le PSF FFPM est de 108 150€.

L'enveloppe 2021 est répartie comme suit :

- Enveloppe de base de 81 500€ (dont Outre Mer : 1 500€)
- Plan de relance : 26 650€ dont 18 000 € orientés vers les clubs.

* Le Plan de Relance est lié à la crise sanitaire qui sévit depuis janvier 2020 et qui a impactée fortement la saison 2020/2021.

* Afin de respecter les orientations de l'ANS, la FFPM va augmenter de 25% la part dédiée aux actions en faveur de la pratique féminine.

- Actions en faveur de la féminisation en 2021 : 13 193€.

La FFPM comme lors de sa première campagne PSF va mettre en œuvre une enveloppe Solidarité entre les territoires de 15 257€ .



Afin de faire évoluer son dispositif de clés de répartition la FFPM prend en compte différents indicateurs en fonction des sous enveloppes comme demandé par l'ANS :

Enveloppe part territoriale Comités :

- Un montant de **30 200 €**
- Indicateur : nombre de licenciés.

Enveloppe part territoriale Clubs :

- Un montant de **30 000 €**
- Indicateur : nombre de licenciés

Enveloppe Plan de relance :

- Un montant de **18 000 €**
- Indicateurs : Clubs ayant été créé à partir de 2017, stagnation ou baisse des licenciés, taux de féminisation inférieur au national FFPM (39%)

Enveloppe Pratique Féminine :

- Un montant de **13 193 €**
- Indicateurs : Taux de féminisation dans les régions et actions créées depuis 2019.

Enveloppe Solidarité FFPM :

- Un montant de **15 257 €**
- Indicateurs : Santé (taux de sur poids chez les jeunes dans les régions), Inclusion social (taux de chômage, revenu annuel moyen)

Enveloppe Outre Mer :

- Un montant de **1 500 €** fixé par l'ANS.
- Un club à la réunion.

Afin d'accompagner la mise en œuvre du PSF 2021 , l'ANS soutien la FFPM par la reconduction de l'enveloppe de 20 000 euros pour le suivi et l'accompagnement des structures sur le PSF. Cette dotation sera fléchée sur le Contrat de Développement FFPM 2021/2024.

Par son implication plus forte dans le dispositif, la FFPM souhaite accompagner ses structures vers une professionnalisation qui permettra un développement du Pentathlon plus soutenu d'ici les JO Paris 2024.

La FFPM s'efforcera de mettre son PSF en cohérence avec son Contrat de Développement pour cette nouvelle Olympiade renforcé par les PST qui auront une visée de proximité, de territoire.

La FFPM s'inscrit dans une démarche constructive afin d'animer toutes ses structures pour un objectif commun : le développement du Pentathlon Moderne sur tout le territoire.

Clés de répartition de la part territoriale PSF 2021

PSF 2020	Part Solidarité	Région	Licences 2019 / 2020	Représentation %	Part Comités 2021	Part Clubs 2021	Enveloppe Féminisation 2021	Plan de relance ANS	Enveloppe Solidarité FFPM 2021	PSF / FFPM 2021
20 520 10 260 10 260	16 005	Hauts-de-France Comités Clubs	193	8,3%	2 956	2 623	1 153	1 808	3 500 2 040 1 460	12 040 4 996 7 044
7 960 3 980 3 980	9	PACA Comités Clubs	292	12,5%	4 016	3 720	1 635	0	1 757 878,5 878,5	11 128 4 895 6 234
2 110 2 110 0	537	Nouvelle Aquitaine Comités Clubs	96	4,1%	1 726	1 230	540	5 394	3 100 2 600 500	11 990 4 326 7 664
15 970 7 985 7 985	9	IDF Comités Clubs	627	26,8%	8 206	8 010	3 522	1 798	0	21 536 8 206 13 330
27 440 13 720 13 720	0	Occitanie Comités Clubs	1 024	43,8%	13 296	13 100	5 765 2 882 2 883	7 192	0	39 353 16 178 23 175
1 500 1 500	364	ARA Clubs	49	2,10%	0	627	275	1 808	2 400	5 110
1 500	1 500	Bretagne Clubs	3	0,13%	0	0	0	0	1 500	1 500
1 500	1 500	Alsace / Grand Est Clubs	54	2,3%	0	690	303	0	3 000	3 993
1 500	1 500	Réunion	PAS AFFILIE --> Somme de 1 500€ bloquée							1 500

Nb de licenciés	2 338	100%
-----------------	-------	------

CR / CD	CLUBS	FEMINISATION	PLAN RELANCE	FOND SOLIDARITE FFPM	OUTRE MER
30 200	30 000	13 193	18 000	15 257	1 500

108 150 €

III.3 Enjeux et objectifs

Les Enjeux :

Les Enjeux pour la FFPM sont de permettre à chacun de ses organes déconcentrés de se développer en s'appuyant sur tous les dispositifs existants. Leur assurant une meilleure structuration, une augmentation du nombre de leurs membres et leur pérennisation. Pour cela les différentes structures devront essayer de :

- Créer des emplois en s'appuyant sur les aides à l'emploi et l'apprentissage déclinées dans les PST 2021.
- Mettre en œuvre des stratégies leur permettant d'accueillir des services civiques afin d'accompagner leurs actions de développement.
- Mettre en œuvre des projets de détection et de sélection pour l'accès au haut niveau, nouvel objectif opérationnel de l'ANS sur le PSF 2021..
- Être en capacité de répondre aux différents appels à projets émis par le Ministère de l'Éducation , de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'Agence Nationale du Sport.

Les Objectifs :

Les objectifs de la FFPM sont formalisés dans les tableaux présentés de la p. 37 à 42
Pour rappel, les 3 axes prioritaires sont :

- **Axe 1** :S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.
- **Axe 2** : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous..
- **Axe 3** : Promouvoir la santé par le Pentathlon sous toutes ses formes de pratique.

Deux nouveaux axes en 2021 :

- **Axe 4** : Plan de Relance
 - Actions liées la reprise de l'activité sportive *
 - Actions liées aux protocoles sanitaires
 - Aides aux associations en difficulté.
 - *La priorité sera donnée aux Actions liées à la reprise de l'Activité Sportive
- **Axe 5** : Accession au sport de haut niveau
 - ETR : Actions sportives *
 - ETR : Encadrement *
 - ETR : Optimisation de l'entraînement *
 - PPF : Actions sportives
 - PPF : Encadrement
 - PPF : Optimisation de l'entraînement

*La priorité sera donnée aux actions permettant au sein des CRPM le développement d'ETR dont une des missions sera liée à l'accès au haut niveau.

Afin de permettre aux organes déconcentrés de la FFPM de se positionner, il est proposé un tableau répertoriant les actions mobilisables dans une démarche projet, pouvant prétendre à un subventionnement:

- les clubs peuvent déposer un dossier avec un maximum de 3 actions
- les comités peuvent déposer un dossier avec un maximum de 6 actions

Une fiche type "Action" sera proposée à titre d'exemple afin de faciliter la synthèse pour la structure demandeuse.



" Synthèse Actions ANS/FFPM 2021 "

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Objectifs opérationnel de l'ANS	Axes FFPM Pour une France qui bouge	Modalités / Dispositif <i>éligible au financement dans le cadre de l'ANS</i>	Sous actions FFPM / PSF	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée	Structuration fédérale	Création d'un CDPM	X		
			Mise en Œuvre de services civiques	X	X	
			Formation Juge/Arbitre	X	X	
		Formations des éducateurs / entraîneurs	Mise en Œuvre du BF1 et/ou BF2	X	X	
			Mise en Œuvre du BF3	X		
			Mise en Œuvre du CQP	X		
		Mise en œuvre des différentes formes de pratiques du Pentathlon Moderne et de ses partenariats	Organisation d'un City Tour UIPM Laser Run	X	X	X
			Organisation de compétitions fédérales	X	X	X
			Organisation d'animation au profit des partenaires de la FFPM	X	X	X
		Animation en partenariat avec le CNOSF et ses organes déconcentrés	Semaine Olympique et/ou Journée Olympique	X	X	X
			Sentez-vous Sport	X	X	X

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

Objectifs opérationnel de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif <i>éligible au financement dans le cadre de l'ANS</i>	Sous actions FFPM / PSF	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous	Animation en établissement scolaire	Animation en écoles élémentaires			X
			Animation en collège et/ou lycée	X	X	X
			Animation en université	X	X	X
		Animation, Découverte et développement du Laser Run pour les Masters	Mise en Œuvre de Laser Run de masse pour les Masters	X	X	X
			Mise en Œuvre de stages pour les Masters	X	X	
			Développement d'outils pédagogiques spécifiques Masters	X		
		Le Laser Run outil de développement de la pratique féminine	Organisation d'un LR Mère/Fille	X	X	X
			Organiser l' «Octobre Rose » du Laser Run	X	X	X
			Journée de La Femme	X	X	X

Axe 3 : Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous- actions FFPM/PSF	CRPM	CDPM	Clubs
	Pour une France en pleine forme					
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Développer le Para-Pentathlon	Formation et matériel spécifique Para-Pentathlon	Formation des éducateurs sur le handisport/sport partagé	X		
			Achat de matériel spécifique/accompagnement au Para Pentathlon	X	X	XI
			Achat de la mallette « Sport Scolaire Handicap »	X	X	X
		Animation Para-Pentathlon	Accueil de personnes en situation d'handicap au sein du club	X	X	X
			Actions découverte du Laser Run pour les personnes en situation de handicap			X
			Animation Para Laser Run dans les établissements spécialisés		X	X
	Développer le Sport Santé	Sport Santé senior et en entreprise	Mise en œuvre de l'activité Laser Run en entreprise			X
			Mise en œuvre d'un protocole santé en s'appuyant sur le triathlon			X
			Organisation de challenge inter entreprise, LR/Triathlon	X	X	X
			Préservation du capital santé par la pratique du triathlon			
			Maintien de lien social pour la pratique du LR			
			Maintien de l'autonomie par la pratique du triathlon			X
		Sport Santé social	Découverte du LR avec des personnes en accueil de jour			X
			Inclusion sociale par la mise en œuvre d'activité LR			X
			Activité Laser Run pour des femmes en grande précarité sociale			X
	Développer le sport sur ordonnance	Formation spécifique	Éducateur sportif sur prescription médicale	X	X	X
			Maladie Cardio vasculaire et activités physiques	X	X	X
			La pratique physique des diabétiques : intérêts et précautions	X	X	X
		Animation et reconnaissance du sport ordonnance	Labellisation Sport Santé			X
			Intervention dans des structures spécialisées	X	X	X
			Accueil public spécifique			X
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ	Développer la dimension citoyenne par la pratique du pentathlon	Projet sportif au sein des collectivités territoriales	Projet au sein des politiques de la ville : QPV			X
			Projet au sein des collectivités : ZRR			X
			Projet Etinc'ELLES	X	X	X
		Prévention contre le dopage	Action de prévention au sein des clubs de haut niveau	X	X	X
			Formation des éducateurs	X		
			Participation à des colloques spécifiques	X	X	X

Axe 4 : Plan de France Relance

Objectifs opérationnel de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	CRPM	CDPM	Clubs
PLAN DE RELANCE	Accès aux clubs ayant été créés à partir de 2017	Actions liées à la reprise de l'activité sportive	Animation Fête des Associations lieu d'implantation du club/Outils Com			X
			Portes ouvertes/Découverte Laser Run Septembre et Octobre 2021			X
			Journée Type : « Invite ton meilleur ami et fais lui découvrir le Laser Run »			X
		Actions liées aux protocoles sanitaires (matériels, gels, masques...)	Non pris en compte			
		Aides aux associations en difficulté	Non pris en compte			

Axe 5 : Accession au sport de haut niveau

Objectifs opérationnel de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	CRPM	CDPM	Clubs
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Émergence de jeunes Talents « Héritage 2024 »	ETR - Actions sportives	Mise en œuvre de journées de Détection des jeunes	X		
		ETR - Encadrement	Regroupements d'entraîneurs / Optimisation des compétences	X		
		ETR - Optimisation de l'entraînement	Organisation de stages spécifiques et/ou rencontres Inter-CRPM	X		
		PPF - Actions sportives	Non pris en compte			
		PPF - Encadrement	Non pris en compte			
		PPF - Optimisation de l'entraînement	Non pris en compte			

Mode opératoire du plan d'action du PSF

FICHE ACTION TYPE: EXEMPLE

AXE 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Objectifs FFPM	Optimiser la répartition géographique des clubs Fidéliser les licenciés et doubler leur nombre entre 2021 et 2024
Fiche Action	Reprendre celles qui figurent dans le plan d'action et/ou les préciser et/ou donner des exemples (d'actions effectuées/ catalogue)

Porteur d'action

FFPM/CRPM/CDPM/CLUBS

Référent

COMMISSION/BINOMES/LU(S) SALARIE(S)

Echéance

PONCTUELLE/OCCASIONNELLE/RECURRENTE

Objectifs

Description Synthétique :

Bénéficiaires territoriaux :

Moyens financiers

CHIFFRAGES CHARGES/RESSOURCES

Moyens humains :

Moyens matériels :



7 rue Sainte-Hélène
75013 Paris

Crédit photo :
UIPM : Nuno Gonçalves
Jonathan Biche